

# Se constituer un portefeuille de placement encore plus solide avec l'assurance vie entière avec participation Équimax

(complément)



Assurance | Placements | Assurance collective



# L'assurance vie entière Équimax<sup>MD</sup>

## Étude de cas : examen approfondi des chiffres

### Voici Jean et Guillaume

Jean et Guillaume ont tous les deux 45 ans. Ils recherchent un moyen fiscalement avantageux de laisser un héritage à leurs héritiers et de se bâtir un patrimoine accessible afin d'enrichir leur revenu de retraite. Ils ont maximisé leurs droits de cotisation à des placements enregistrés et détiennent la somme de 750 000 \$ dans un régime d'épargne non enregistré. Ils peuvent se permettre d'investir la somme de 30 000 \$ chaque année au cours des 20 prochaines années afin de les aider à réaliser leurs objectifs financiers.

#### Le plan de Jean

- Assurance vie : il souscrit un contrat d'assurance vie temporaire de 20 ans de 1 million \$ qui ne se renouvellera pas.<sup>1</sup>
- Placement : il dépose la somme de 28 453 \$ annuellement au titre de son placement non enregistré existant.

#### Le plan de Guillaume

- Assurance vie : il souscrit une assurance vie entière permanente de 750 000 \$ assortie d'un avenant d'assurance vie temporaire de 20 ans de 250 000 \$. L'avenant d'assurance temporaire ne se renouvellera pas.<sup>2</sup>
- Placement : il dépose la somme de 4 940 \$ annuellement au titre de son placement non enregistré existant.

#### Valeur à la fin de l'année

Année	Placement non enregistré de Jean <sup>3</sup>	Prestation de décès totale de l'assurance vie de Jean	Placement non enregistré de Guillaume <sup>3</sup>	Prestation de décès totale de l'assurance vie de Guillaume <sup>4</sup>
1 <sup>re</sup> année	796 747 \$	1 000 000 \$	772 681 \$	1 002 757 \$
5 <sup>e</sup> année	994 982 \$	1 000 000 \$	868 862 \$	1 038 643 \$
10 <sup>e</sup> année	1 270 135 \$	1 000 000 \$	1 002 362 \$	1 136 345 \$
15 <sup>e</sup> année	1 579 174 \$	1 000 000 \$	1 152 304 \$	1 292 326 \$
20 <sup>e</sup> année	1 926 272 \$	1 000 000 \$	1 320 711 \$	1 509 855 \$

#### Retraits annuels pour enrichir leur revenu de retraite pendant 20 ans<sup>5</sup>

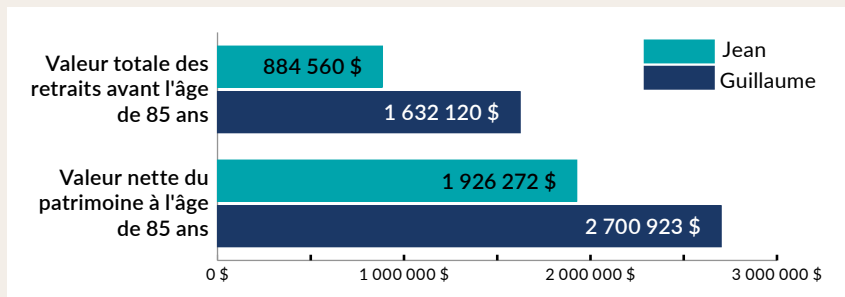
Âge	Placement non enregistré de Jean <sup>3</sup>	Prestation de décès totale de l'assurance vie de Jean	Placement non enregistré de Guillaume <sup>3</sup>	Prestation de décès totale de l'assurance vie de Guillaume <sup>4</sup>
	<b>44 228 \$</b> (ne retire que l'intérêt avant son décès à l'âge de 85 ans)		<b>81 606 \$</b> (retire toute son épargne avant son décès à l'âge de 85 ans)	
66 ans	1 926 272 \$	0 \$ <sup>6</sup>	1 268 224 \$	1 310 185 \$ <sup>6</sup>
75 ans	1 926 272 \$	0 \$	736 707 \$	1 846 429 \$
85 ans	1 926 272 \$	0 \$	0 \$	2 700 923 \$



*Notre taux de rendement du compte des contrats avec participation est à la tête de l'industrie. Notre compte des contrats avec participation a été ouvert - et n'a jamais été fermé - depuis 1936.*

### Résultats :

À l'âge de 85 ans, Guillaume aura reçu **747 560 \$** (soit 85 %) de plus que Jean à sa retraite et la valeur de son patrimoine sera à peu près 40 % plus élevée que celle de Jean.



# De la flexibilité pour profiter de votre retraite... comme vous l'entendez

Et si Guillaume cotisait moins d'argent pour enrichir son revenu de retraite pour qu'il dure pendant 30 ans?

Si Guillaume retire la somme de 60 425 \$ chaque année pendant 30 ans plutôt que la somme de 81 606 \$ pendant 20 ans, quelle serait la valeur totale de ses retraits et de son patrimoine par rapport à celle de Jean?

## Valeur à la fin de la 20e année

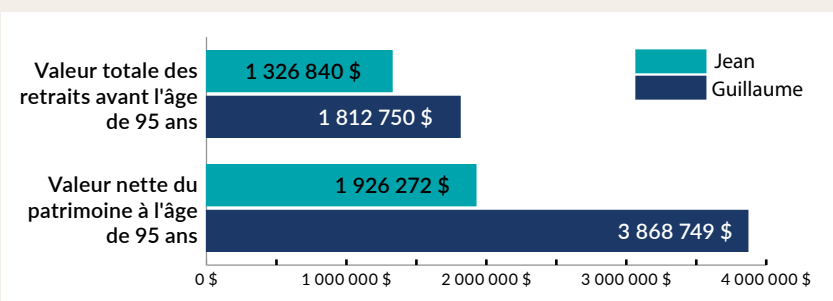
Placement non enregistré de Jean <sup>3</sup>	Prestation de décès totale de l'assurance vie de Jean	Placement non enregistré de Guillaume <sup>3</sup>	Prestation de décès totale de l'assurance vie de Guillaume <sup>4</sup>
1 926 272 \$	1 000 000 \$	1 320 711 \$	1 509 855 \$

## Retraits annuels pour enrichir leur revenu de retraite pendant 30 ans<sup>5</sup>

Âge	Placement non enregistré de Jean <sup>3</sup>	Prestation de décès totale de l'assurance vie de Jean	Placement non enregistré de Guillaume <sup>3</sup>	Prestation de décès totale de l'assurance vie de Guillaume <sup>4</sup>
	44 228 \$ (ne retire que l'intérêt avant son décès à l'âge de 85 ans)		60 425 \$ (retire toute son épargne avant son décès à l'âge de 95 ans)	
66 ans	1 926 272 \$	0 \$ <sup>6</sup>	1 289 903 \$	1 310 185 \$ <sup>6</sup>
75 ans	1 926 272 \$	0 \$	977 918 \$	1 846 429 \$
85 ans	1 926 272 \$	0 \$	545 493 \$	2 700 923 \$
95 ans	1 926 272 \$	0 \$	0 \$	3 868 749 \$

### Résultats :

À l'âge de 95 ans, Guillaume aura reçu 485 910 \$ (soit 37 %) de plus que Jean à sa retraite et la valeur de son patrimoine sera presque le double de celle de Jean.



## Et si Guillaume voulait encore plus d'argent pour enrichir son revenu de retraite?

En plus des retraits que Guillaume effectue de ses placements non enregistrés, il peut utiliser la valeur de rachat de son contrat d'assurance vie comme garantie en vue d'un prêt bancaire ou d'une avance sur contrat de l'Équitable<sup>MD</sup>.

### Le plan de Guillaume

Valeur à la fin de l'année

Âge	Placement non enregistré <sup>3</sup> (suppose un retrait annuel de 81 606 \$)	Valeur de rachat de l'assurance vie <sup>4</sup> (accessible comme garantie pour un prêt ou une avance sur contrat)
66 ans	1 268 224 \$	765 917 \$
75 ans	736 707 \$	1 314 540 \$
85 ans	0 \$	2 245 507 \$

### Résultats :

Guillaume peut recevoir un revenu plus élevé par année ou sur une plus longue période en faisant un emprunt sur la valeur de rachat de son contrat. À son décès, la valeur de son patrimoine sera diminuée du solde du prêt impayé.

En intégrant un contrat d'assurance vie entière avec participation à vos plans financiers, plus d'options s'offrent à vous pour parer à toute éventualité.

*Pour en savoir davantage, veuillez communiquer avec votre conseillère ou conseiller financier.*



Ces renseignements ne constituent pas un avis juridique, fiscal, financier ou autre avis professionnel. L'étude de cas présentée dans ce document est donnée à titre d'exemple seulement. Les résultats réels varieront. Les valeurs sont illustrées en fonction du barème des participations en vigueur le 22 novembre 2025 demeurant inchangé pendant la durée du contrat. Votre conseillère ou votre conseiller peut vous montrer des rapports sur le barème des participations de rechange afin de souligner les répercussions potentielles qu'une diminution du taux d'intérêt du barème des participations pourrait avoir sur les valeurs de votre contrat.

## Notes de bas de page

- <sup>1</sup> Les primes ne sont versées que pendant 20 ans. Homme de 45 ans, taux standards pour personnes non fumeuses en vigueur le 22 novembre 2025. La prime exacte s'élève à 1 546,57 \$.
- <sup>2</sup> Bâtitteur de patrimoine Équimax<sup>MD</sup> 20 paiements. Mode d'affectation des participations bonifications d'assurance libérée. La prime annuelle exacte, qui comprend l'avenant d'assurance temporaire de 20 ans, s'élève à 25 060,03 \$ en fonction d'un homme de 45 ans, aux taux standards pour personnes non fumeuses en vigueur le 22 novembre 2025. L'avenant d'assurance temporaire n'est pas renouvelé et les primes ne sont versées que pendant 20 ans.
- <sup>3</sup> En supposant un taux de rendement de 5 % dans un placement dont le rendement est généré en fonction de l'intérêt seulement et un taux marginal d'imposition de 53 %. En supposant qu'aucun retrait n'est effectué du compte d'épargne non enregistré avant l'âge de 65 ans.
- <sup>4</sup> Les valeurs sont illustrées en fonction d'un homme de 45 ans, des taux standards pour personnes non fumeuses en vigueur le 22 novembre 2025 et du barème des participations alors en vigueur demeurant inchangé pendant la durée du contrat. Il ne s'agit pas d'une projection ni d'une prévision du rendement futur. Les participations peuvent être assujetties à l'impôt. Les participations ne sont pas garanties. Elles peuvent changer et être différentes selon le rendement des placements, le nombre de demandes de réclamation effectuées et d'autres facteurs. Les participations sont versées à la discrétion exclusive du conseil d'administration.
- <sup>5</sup> En supposant que le taux de rendement sur le placement imposable pendant les années de retrait est de 5 % en supposant un taux marginal d'imposition de 53 %.
- <sup>6</sup> Dans cet exemple, le contrat d'assurance vie temporaire de 20 ans de Jean et l'avenant d'assurance vie temporaire de 20 ans de Guillaume ne sont pas renouvelés.

# À propos de l'Équitable

Chez l'Équitable, nous croyons en la force de travailler ensemble. Cela oriente notre façon de collaborer les uns avec les autres, la façon dont nous aidons nos clients et nos partenaires, et la façon dont nous soutenons les communautés où nous vivons et travaillons.

Ensemble, nous et nos partenaires de partout au Canada offrons des solutions en matière d'assurance individuelle, d'assurance collective et d'épargne-retraite. Ainsi, nous aidons nos clients à se protéger aujourd'hui tout en préparant demain.

Nous croyons que le monde est meilleur lorsque nous travaillons ensemble à bâtir une vie Équitable pour tous.



Assurance | Placements | Assurance collective